



Volet B

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé
au
Moniteur
belge



18150596

Déposé / Reçu le

03 OCT. 2018

au greffe du ~~tribunal~~ ^{Greffa} de commerce
francophone de Bruxelles

N° d'entreprise : 0688.640.216

Dénomination

(en entier) : **TRENKER NUTRITION**

(en abrégé) :

Forme juridique : **SPRL**Adresse complète du siège : **AVENUE ROGIER 228 - 1030 SCHAERBEEK****Objet de l'acte : Démission - Nomination**

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 29 août 2018

L'assemblée vote à l'unanimité des voix, la nomination de la SPRL Construibel comme gérant de la société, accepte les démissions de Messieurs Rodolphe et Tristan Trenker de la gérance de la société et leur donne décharge pour leur gestion et vote que le mandat du gérant sera rémunéré.

L'assemblée mandate J. Jordens sprl / Marion de Crombrugghe aux fins de procéder à toute démarche liée à la présente décision, en ce compris la signature des documents de publication aux annexes du Moniteur belge

Marion de Crombrugghe
Mandataire

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 12/10/2018 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).